



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 23 février 2012

Génie génétique : l'agriculture veut une reconduction du moratoire

La Chambre d'agriculture de l'Union suisse des paysans souhaite que le moratoire sur le génie génétique, qui arrivera à terme en novembre 2013, soit prolongé. Dans l'idéal, cela devrait se faire dans le cadre du train de réformes de la politique agricole 2014-17.

Fin novembre 2013, le moratoire sur le génie génétique pour l'agriculture suisse, qui a déjà été prolongé, arrivera à son terme. Aujourd'hui, la question se pose de savoir de ce qu'il adviendra ensuite. La Chambre suisse d'agriculture, le « parlement » de l'Union suisse des paysans (USP), a décidé aujourd'hui de s'engager en faveur d'une prolongation du moratoire. Dans l'idéal, cela devrait se faire dans le cadre du train de réformes de la politique agricole 2014-17, au moyen d'une adaptation de la loi sur l'agriculture ou de la loi sur le génie génétique. Le moratoire serait ainsi prolongé jusqu'en 2017, avec la possibilité de vérifier la situation lors de la prochaine réforme agricole.

La population reste très sceptique face à l'utilisation du génie génétique pour les denrées alimentaires. Tant que les consommateurs considéreront que l'absence d'OGM représente un gage de qualité, l'agriculture misera sur cette plus-value. La libéralisation croissante du marché vient renforcer l'argument de la qualité. Une production crédible et sans OGM est un atout que l'agriculture ne doit pas brader inutilement.

Le moratoire sur le génie génétique n'a pour l'instant pas posé de problème concret. Les résultats du Programme national de recherche PNR 59 indiquent que les variétés végétales génétiquement modifiées qui existent déjà et pourraient être obtenues n'apportent aucun avantage économique à l'agriculture suisse. La coexistence entraînerait des coûts supplémentaires inutiles pour l'administration, la production et la transformation. Cela va à l'encontre de l'objectif d'optimisation des coûts et d'amélioration de la compétitivité de l'agriculture suisse.

Le moratoire ne doit pas empêcher la poursuite du développement de cette technologie, ni la recherche, mais plutôt tenir compte de la situation actuelle.

Renseignements :

Ursina Galbusera, responsable du dossier sur le génie génétique à l'USP, tél. 077 464 48 92

Sandra Helfenstein, porte-parole USP, tél. 079 826 89 75

www.sbv-usp.ch